



## DÉCLARATION DE PERFORMANCE

conformément à l'annexe III du règlement (UE) Nr. 305/2011  
(Réglementation des produits de construction)

**DoP \_ [FR] \_ 002 \_ Nr. 53001036-1001**

1. Code d'identification unique du produit type:  
**ZWALUW SILICONE-NO**
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:  
Numéro de lot: voir emballage du produit
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:  
Mastics pour éléments de façade  
Mastics pour vitrage  
Mastics sanitaires  
EN 15651-1: F-EXT-INT-CC (CLASSE 25LM)  
EN 15651-2: G-CC (CLASSE 25LM)  
EN 15651-3: S (CLASSE XS1)
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:  
**DEN BRAVEN SEALANTS ■ DENARIUSSTRAAT 11, ■ NL - 4903 RC OOSTERHOUT**
5. Nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2: non concerné
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:  
système 3  
système 3 pour la réaction au feu
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:  
L'organisme notifié SKZ – TeConA GmbH (1213) a effectué l'essai de type initial selon EN 15651-1 / EN 15651-2 / EN 15651-3 ainsi que la réaction au feu selon système 3 et approuvé la suivante: rapport d'essai.
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée: non concerné

**9. Performances déclarées:**

**Conditionnement:** Méthode A (selon ISO 8340)  
**Support:** Mortier M2 (sans primaire)  
 Verre (sans primaire)  
 Aluminium anodisé (sans primaire)

Caractéristiques essentielles	Performance	Spécification technique harmonisée
Reaction au feu	Classe E	EN 15651-1:2012
Rejet de substances dangereuses pour l'environnement et la santé	NPD (*)	
Étanchéité à l'air et à l'eau		
Résistance au coulage	≤ 3 mm	
Perte de volume	≤ 10 %	
Propriétés en traction à extension maintenue après immersion dans l'eau	NF	
Adhésivité / cohésion (module sécant) pour l'usage en zones de climat froid (-30°C)	≤ 0,9 MPa	
Adhésivité / cohésion sous traction maintenue pour l'usage en zones de climat froid (-30°C)	NF	
Durabilité	Conforme	

2

Caractéristiques essentielles	Performance	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	Classe E	EN 15651-2:2012
Rejet de substances dangereuses pour l'environnement et la santé	NPD (*)	
Étanchéité à l'air et à l'eau		
Perte de volume	≤ 10 %	
Résistance au coulage	≤ 3 mm	
Adhésivité / cohésion après exposition à la chaleur, à l'eau et à la lumière artificielle	NF	
Reprise élastique	≥ 60 %	
Adhésivité / cohésion (module sécant) pour l'usage en zones de climat froid (-30°C)	≤ 0,9 MPa	
Adhésivité / cohésion sous traction maintenue pour l'usage en zones de climat froid (-30°C)	NF	
Durabilité	Conforme	



**Support:** Verre (sans primaire)  
Aluminium anodisé (sans primaire)

Caractéristiques essentielles	Performance	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	Classe E	EN 15651-3:2012
Rejet de substances dangereuses pour l'environnement et la santé	NPD (*)	
Étanchéité à l'air et à l'eau		
Résistance au coulage	≤ 3 mm	
Perte de volume	≤ 20 %	
Adhésivité / cohésion sous traction maintenue après immersion dans l'eau	NF	
Croissance microbologique	0	
Durabilité	Conforme	

(\*) Voir fiche de données de sécurité

NPD : No Performance Determined / performance non déterminée


NF : No Failure / pas de rupture

Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit: non concerné

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

René Konings  
QHSE Manager  
Den Braven Sealants



Oosterhout, 08/2016